Le Comité français pour Yad Vashem

Association loi 1901, créée en 1989, le Comité français pour Yad Vashem remplit plusieurs missions en soutien aux actions de Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah, à Jérusalem.

Le Comité œuvre pour la reconnaissance des « Justes parmi les Nations » de France

et travaille en partenariat avec les instances locales, nationales et les élus pour faire connaître leur histoire et honorer leur mémoire. Il contribue également à la transmission de l'histoire de la Shoah, ainsi qu'à la recherche des noms des victimes assassinées et disparues. Les actions du Comité reposent sur l'engagement et le travail de bénévoles, qui contribuent au bon fonctionnement et au développement de l'association. Il est représenté sur l'ensemble du territoire par des délégués régionaux, qui assurent notamment l'organisation des cérémonies de remise de médaille et l'animation du «Réseau Villes et Villages des Justes de France».

Sur les 320 000 juifs environ qui vivaient en France en 1940, 76 000 ont été déportés, dont 11 400 enfants. 3 943 seulement sont revenus, mais parmi eux aucun enfant.



6 avenue de la Motte-Picquet 75007 Paris Tél. 01 47 20 99 57 www.yadvashem-france.org



Au 1^{er} janvier 2023, **plus de 4 000** Justes parmi les Nations ont été reconnus en France, dont

678 pour la région Nouvelle-Aquitaine

plus de 28 000 dans le monde

Tous les anonymes qui ont œuvré contre la barbarie nazie et leurs collaborateurs ont toujours une place dans la crypte du Panthéon à Paris et au Mémorial du Juste inconnu à Yad Vashem Jérusalem.



LA VOIX DES JUSTES

Le podcast du Comité français pour Yad Vashem qui renouvelle les modes de transmission de la mémoire de la Shoah à travers la narration de 10 personnalités françaises (Carla Bruni, Marc Lavoine, Nagui...)



LA BD LES JUSTES PARMI LES NATIONS

Tome 1: Les réseaux de la liberté

En partenariat avec le Comité, une bande dessinée sur les Justes ayant œuvré en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un récit palpitant et documenté, qui plonge le lecteur au cœur des heures sombres de notre histoire.



Avec le soutien de la

Fondation pour la Mémoire de la Shoah



Membre du Réseau Villes et Villages des Justes de France







LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

le 16 juillet 1995, au Vélodrome d'hiver

JOURNEE

NATIONALE

À LA MÉMOIRE DES VICTIMES

IL Y A 80 ANS, LA DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE

L'année 1942 voit la mise en œuvre de la «solution finale» en France.

Le 2 juillet, René Bousquet, Secrétaire d'État à la Police, signe l'accord Oberg. Il prévoit la déportation de 100 000 juifs pour 1942 et leur arrestation par la police et la gendarmerie françaises en zone nord et en zone sud.

Un premier convoi de déportation part le 27 mars 1942 pour Auschwitz avec
1112 hommes juifs incarcérés à Drancy et à Compiègne.

Les 16 et 17 juillet, se déroule à Paris et sa proche banlieue la plus grande rafle menée en France, la rafle dite du Vel d'Hiv. Les nazis attendent l'arrestation de 22 000 juifs étrangers ou apatrides. 7 000 policiers français, répartis en 880 équipes, arrêtent 13 152 personnes dont 5 919 femmes, 3 118 hommes et 4 115 enfants qui, pour beaucoup, sont français. Les personnes seules et les couples sans enfants sont envoyés à Drancy. Les familles, près de 8 000 personnes, sont entassées au Vélodrome d'Hiver pendant cinq jours, par une chaleur torride, dans des conditions indignes, sans eau ni nourriture. Elles sont ensuite dirigées vers les camps de Pithiviers et Beaune la Rolande. En août, les mères sont séparées des enfants et déportées. Ces derniers sont déportés deux semaines plus tard et exterminés.

Par son importance, parce que pour la première fois on arrête des femmes et des enfants, cette rafle provoque une prise de conscience dans l'opinion française jusque-là plutôt attentiste. Des protestations vigoureuses de prélats se font entendre. Cependant, des rafles menées par la gendarmerie française continuent en province, à Limoges, Lyon, Tours, Toulouse..., préludes à la déportation.

La solution finale de la question juive
Hitler prend la décision d'exterminer les juifs
en août 1941. Dès lors, des massacres
systématiques de juifs commencent
en Pologne, puis dans les territoires
soviétiques occupés et sont effectués
par les *Einsatzgruppen*.
Ces tueries s'accompagnent de ghettoïsation,
de déportation dans des camps.
Les premiers camps d'extermination
démarrent leur activité au dernier trimestre
1941 (Belzec, Chelmno).
Les nazis prévoient l'extermination des juifs
vivant en France et dans l'empire colonial

Le 20 janvier 1942, la conférence de Wannsee réunit une quinzaine de dignitaires nazis, dont Heydrich, Eichmann, Freissler, Muller. Moment clé dans le processus d'extermination des populations juives d'Europe, elle vise à industrialiser l'assassinat de masse et à mettre en place une organisation administrative, économique et technique qui implique tout l'appareil d'État nazi. 11 millions de juifs environ doivent être «nettoyés».

La conférence valide le contrôle total par la SS. Heydrich qui devient le maître d'œuvre de ce processus de destruction. De gauche à droite Eva Marx, Georges et Jeanine Merveilleau, Jean-Paul et René Marx.

Le 30 mai 1940, comme mon père le relate dans ses mémoires, mes grands-parents, Eva et Lucien Marx, inquiets de la situation dans l'Est de la France, quittent leur petit village de la Marne, avec mon arrière-grand-père maternel et leurs deux enfants, René et Jean-Paul, mon père

Le 31 mai, ils font étape à Sainte-Foy-la-Grande. En allant faire le plein d'essence à l'épicerie, place Jean Jaurès, Lucien reconnait Georges Merveilleau, déià rencontré dans la Marne, qui lui suggère de rester quelques jours. Les événements se précipitant, finalement, à Sainte-Foy, ils y resteront 5 ans. Une indéfectible amitié se nouera avec Georges et Jeanine Merveilleau, qui les aideront dans toutes les circonstances difficiles qu'ils rencontreront de 1940 à 1945, aussi bien sur le plan de la sécurité que celui des relations administratives ou personnelles, et bien entendu pour le ravitaillement. Mes grands-parents louent une maison à Pineuilh, près de Sainte-Foy, et mon père et son frère sont scolarisés à Sainte-Foy, intégrés dans la population et où ils mènent une vie d'enfant tout à fait normale. Les Merveilleau demanderont aussi à leurs amis de Saint-Antoine de Breuilh, les familles Faure et Matignon, d'abriter ma famille en cas de danger, ce qu'ils accepteront, parce que, pour eux, c'est normal d'aider. C'est ainsi que, lorsque les Allemands font irruption dans la ville, le 4 août 1944 en fin d'après-midi, pour rafler les juifs, mes grands-parents, prévenus par des voisins, partent précipitamment. Ils rassemblent quelques affaires de première nécessité et enfourchent leur vélo pour rejoindre leur base de repli, chez les familles Faure et Matignon, au lieu-dit les Verdiers à 5 km de Pineuilh, sur les bords de Dordoane.

Leurs fermes d'accueil se trouvent de l'autre côté de la Dordogne et ils signalent leur présence par un signal convenu entre eux. Jacques Matignon, fils d'Eva et Pierre Matignon, les propriétaires de la ferme, prend sa barque et leur fait traverser la Dordogne.
Ils restent là jusqu'à la Libération de Sainte-Foy et des communes avoisinantes.
Le maire de Pineuilh, Pierre Marbouty, sera également un de leurs protecteurs, grâce à de fausses cartes d'identité, établies à de faux noms et

sans la mention «Juif».

FRORHE

HISTOIRE DU SAUVETAGE

Intervention de Sophie Marx, fille de Jean-Paul Max qui avec toute sa famille a été sauvé par toute une chaine de solidarité

Le 20 avril 2021, Yad Vashem – Institut International pour la Mémoire de la Shoah, a décerné le titre de Juste parmi les Nations à Georges et Jeanine Merveilleau, Jacques, Pierre et Eva Matignon, Paul et Caroline Faure et Pierre Marbouty